

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 7 avril 2017

Tous les élus sont présents

La partie concernant les comptes administratifs 2016 et les Budgets Primitifs 2017 sont présentés et votés en présence de M. Monteil, Trésorier de Lubersac.

Secrétariat de séance : Estelle Mathey

- **Compte Administratif 2016 Assainissement :**

M. Monteil présente le Compte Administratif 2016 et le Budget Primitif 2017 de l'assainissement et les déclare sincères.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le CA 2016 et le BP 2017 pour l'assainissement.

- **Budget Communal**

### **Vote des taux d'imposition**

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter la part des taxes revenant à la Commune. Si les taxes foncières sur le bâti et le non bâti et la taxe d'habitation augmentent pour les foyers fiscaux en 2017, ce sera dû à l'augmentation des bases et non à celles des taux.

### **Compte Administratif 2016**

M. Monteil présente le Compte Administratif 2016 et le Budget Primitif 2017 de la commune et les déclare sincères.

On pointe la baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement : en 3 ans, elle a baissé pour notre commune de 8 200 €. Elle est en effet passée de 44 546 € en 2014 à 35 859€ en 2016. De même, la politique communale qui choisit de ne pas augmenter les taux des taxes, conduit à un tassement des ressources fiscales. Il apparaît donc clairement que la Commune devra pouvoir générer des recettes sur son territoire, ce qui pose la question des revenus locatifs.

M. Monteil explique que la situation financière de la Commune est saine, et qu'il est possible de prévoir des investissements à hauteur de 70 000 à 80 000 € annuels.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le CA 2016 et le BP 2017.

- **Avenants aux devis concernant les travaux de rénovation du logement communal.**

Des imprévus lors de la rénovation du logement communal obligent à re examiner certains devis

de travaux : les sols du logement communal se sont avérés très dégradés et ont dû faire l'objet d'un revêtement qui n'avait pas été prévu. Le devis complémentaire se monte à 1000,58€.  
De même, il a été nécessaire de modifier les fenêtres pour renforcer les châssis, et le devis complémentaire se monte à 930,80€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les devis complémentaires.

#### • Location du gîte Communal

La Mairie a reçu une demande de location du gîte du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Le tarif mensuel de location du gîte est de 450€ par mois.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la location du gîte pour cette période et à ce tarif.

#### Questions diverses :

##### Achat de plantes

Les devis des deux entreprises (Les jardins d'Ordessa et les Jardins de Plaisance ) ayant été déjà discutés en Conseil municipal, décision est prise de procéder dès que possible aux achats ainsi qu'à la plantation des végétaux. Les deux entreprises interviendront dans la plantation, le conseil ayant identifié pour chaque plantation le mieux disant.

Il est décidé que les massifs du champs de foire ne seraient pas renouvelés, et que des glycines seraient plantées au niveau des ponts. Des plantes vivaces seront plantées aux entrées de bourg, et autour de la « grotte » sur la route du cimetière.

Le budget total pour le fleurissement du village est de 2 800€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote l'achat des plantes.

##### Préparation des élections

Les permanences de présence au bureau de vote sont établies.

Une réunion d'information et d'explications est prévue le 19 avril à 20h30

La séance est levée à 23h30.

VH OK

